



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapport de l'ACÉ : les entreprises d'électricité doivent innover dès *aujourd'hui* pour répondre à l'évolution des besoins des clients de demain

OTTAWA (Ontario), le 24 février 2015. L'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) a publié aujourd'hui un nouveau rapport intitulé [Innovation dans le secteur de l'électricité : vers la Vision 2050](#) qui souligne le fait que la plupart des infrastructures d'électricité du Canada atteignent leur fin de vie utile, et qui décrit l'impact de l'évolution du rôle joué par les entreprises d'électricité sur les décisions ayant trait au renouvellement. Le rapport souligne le besoin de recourir à une approche systématique à l'égard de l'innovation pour s'assurer que les entreprises d'électricité disposent du mandat et des moyens nécessaires pour investir dans l'innovation à l'avenir, afin de leur permettre de répondre aux besoins et aux attentes des clients de demain.

« Les entreprises d'électricité canadiennes approchent du sommet d'un cycle d'investissements dans l'électricité, ce qui n'arrive qu'une fois par génération. Ainsi, nous pouvons et nous devons élaborer, tester et déployer des technologies de pointe de modernisation du réseau, a déclaré l'honorable Sergio Marchi, président-directeur général de l'ACÉ. C'est en recourant à une innovation stratégique et collaborative dès aujourd'hui que nous parviendrons à garantir la fiabilité, la rentabilité, la sécurité et la durabilité de notre réseau à l'avenir. »

Le rapport *Innovation dans le secteur de l'électricité* se penche sur les grands domaines technologiques d'intérêt actuellement étudiés par les entreprises d'électricité canadiennes qui semblent, selon l'ACÉ, être les plus prometteurs pour façonner la fonctionnalité du réseau électrique de demain. Ces domaines technologiques sont les suivants : réaction de la demande, facilitation de la production décentralisée, facilitation de l'implantation des véhicules électriques, optimisation de l'utilisation des installations et détection et atténuation des problèmes.

À la lumière des principaux facteurs et domaines technologiques exerçant une influence sur la modernisation du réseau au Canada, le rapport présente [sept recommandations](#) qui aideront les organismes de réglementation, les décisionnaires et les entreprises d'électricité à stimuler l'innovation :

1. Aligner les priorités et les objectifs;
2. Assurer le suivi des indicateurs de la modernisation du réseau à l'échelle nationale;
3. Tourner son regard sur la scène internationale;





4. Mettre en commun les sources de financements pour l'innovation afin de réduire les risques et de partager les résultats;
5. Partager les enseignements tirés;
6. Consigner les connaissances dans des codes et des normes;
7. Tenir les clients informés et maintenir leur intérêt.

Pour lire le rapport *Innovation dans le secteur de l'électricité : vers la Vision 2050*, [cliquez ici](#).

À propos de l'ACÉ

Chaque jour, les membres de l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) produisent, transportent et distribuent de l'électricité pour leurs clients industriels, commerciaux, résidentiels et institutionnels dans tout le Canada. Tous les intervenants de l'industrie sont représentés dans cette association industrielle nationale : producteurs indépendants, entreprises de transport et de distribution, entreprises de services publics à intégration verticale, négociants en énergie, fabricants et fournisseurs de matériel, de technologie et de services devant assurer le bon fonctionnement de l'industrie.

Twitter – www.twitter.com/CDNelectricity

LinkedIn – www.Linkedin.com/company/canadian-electricity-association

Blogue – www.lelectricitedelavenir.ca/blogue

– 30 –

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Samara Wiseman
Gestionnaire, Affaires publiques
Tél. : 613-688-2954
Cellulaire : 613-355-4022
Courriel : wiseman@electricite.ca

